

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Le contrôle des migrations: Etat, droit et actrices (2SC2103)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M ScS - migration et citoyenneté	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - migration et citoyenneté (EuMIGS)	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - migration et citoyenneté	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Christin Achermann
Ass. Gesa Teigelkötter

Contenu

Le contrôle des mouvements migratoires représente une des grandes thématiques actuelles. Sur le plan politique, l'immigration catégorisée juridiquement et politiquement comme irrégulière fait particulièrement débat et questionne les régimes de citoyenneté et de souveraineté des États-nations modernes. Ceux-ci investissent d'importants moyens et créent divers dispositifs de contrôle, mais l'expérience des décennies passées montre toutefois que les mesures étatiques visant à freiner les mouvements migratoires indésirables n'ont pas toujours les effets escomptés et soulèvent des questions politiques et éthiques importantes.

Ce séminaire vise à donner aux étudiant-e-s, au travers de lectures et de discussions, les connaissances et les outils théoriques afin de comprendre et d'analyser de manière critique les enjeux actuels autour de la thématique du contrôle des migrations. Une attention particulière sera portée aux divers rôles et perspectives des États-nations (représentés par leurs politiques et leur application concrète), des cadres juridiques (nationaux et supranationaux) et des multiples actrices (migrant-e-s, actrices étatiques et non étatiques) qui contribuent, en interaction et interdépendance, à structurer à la fois les trajectoires et le vécu des personnes migrantes ainsi que les politiques et pratiques à leur égard.

Forme de l'évaluation

- Présentation orale et participation active aux discussions (40% de la note)
- Travail écrit individuel (60% de la note) à rendre jusqu'au 15 janvier 2026

Modalités de rattrapage

Délai de remise du travail écrit pour la deuxième tentative : 15 juin 2026

Documentation

Voir moodle

Forme de l'enseignement

Ce séminaire consistera en des introductions théoriques par l'équipe enseignante, des discussions de textes et de cas d'études préparés et présentés par des groupes d'étudiant-e-s, mais exigeant la participation active de tou-te-s les participant-e-s du séminaire.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Synthétiser les résultats à une question de recherche attribuée
- Evaluer de manière critique et réflexive les politiques en matière de contrôle des migrations
- Appliquer les approches à une thématique spécifique
- Discuter des approches conceptuelles et théoriques de la thématique du contrôle des migrations
- Transmettre des connaissances complexes
- Analyser un sujet spécifique à l'aide des repères théoriques acquis
- Gérer les délais

Compétences transférables

- Promouvoir l'esprit d'entreprise et développer la curiosité intellectuelle

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Le contrôle des migrations: Etat, droit et actrices (2SC2103)

- Présenter une analyse critique fondée
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Stimuler sa créativité
- Gérer des projets